

Am 10a  
Article 18.1

**Projet de loi n°**

---

**AMENDEMENT**

**ARTICLE 18.1**

L'amendement coté Am a a été adopté.

Par conséquent, il porte maintenant la cote Am 10.

Am b  
Art 20  
(art 61)

## AMENDEMENT

### PROJET DE LOI N° 170

#### LOI MODERNISANT LE RÉGIME JURIDIQUE APPLICABLE AUX PERMIS D'ALCOOL ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE DE BOISSONS ALCOOLIQUES

Article 20 (article 61 de la Loi sur les permis d'alcool)

À l'article 20 du projet de loi, remplacer, dans le troisième alinéa de l'article 61 de la Loi sur les permis d'alcool proposé « avisé » par « consulté ».

Retiré  
C.P.